

# Nouvelles à la main

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **7 (1904)**

Heft 20

PDF erstellt am: **01.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-253866>

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Sur tout cela éclate un vrai soleil de printemps dans un ciel d'été. Une brise agréable fait claquer les oriflammes, les tentures et les drapeaux.

Je me suis assis à la terrasse d'un café, au *passeo de la Rambla*, et j'ai vu passer, en voiture découverte, le gouverneur de Palma, avec deux officiers. Ils revenaient de la messe. C'est un éblouissement ! De l'or sur la tête, de l'or et du rouge sur les bras, sur la poitrine, dans le dos ; les éperons sont en or ; les chapeaux du cocher et du valet de pied sont largement gansés d'or... Et le soleil là-dessus ! J'ai dû fermer les yeux...

Et de toute cette journée, je garde une impression de vive et joyeuse lumière, de douce tiédeur, de luxe, de paresse et de bonheur !... Les femmes sont belles, les hommes décoratifs, le ciel bleu, la mer scintillante, et dans les jardins, les orangers plient sous le poids des fruits jaunes. Dans le tramway qui me ramène au Terreno, à dix heures du soir, je somnole, et je rêve que je dis : *Ave, Maria Purissima* à un vieil homme en bonnet phrygien qui me joue la *Marseillaise*.

(A suivre).

Jean de la HIRE.



## NOUVELLES A LA MAIN



### Les prairies menteuses

Tout le monde a entendu parler des sables mouvants de la baie du Mont Saint-Michel, qui ont été le tombeau de tant de malheureux ; mais peu de personnes savent que l'on peut subir, en Bourgogne, le supplice de l'enlèvement.

Dans la Côte-d'Or, et surtout dans la Saône-et-Loire, se trouvent ce que les paysans appellent des « prairies menteuses ». Ce sont des marais couverts d'herbages, ayant l'aspect de prés verts, mais qui sont des abîmes de boue et de vase. Malheur à celui qui s'y aventure ! Il est perdu, rien ne pourra l'en arracher ! Chaque effort qu'il fait pour se dégager contribue à l'enliser davantage ; il enfonce toujours ; puis la plaine verte reprend son immobilité. Des légendes courent sur les prairies menteuses : des Germains, au temps de la Gaule, ont vu, dit-on, des bataillons entiers s'y engloûtir.



### Le Palais Farnèse à Rome

Ce palais fameux, récemment acquis par le gouvernement français est situé sur la rive gauche du Tibre. Il est destiné à loger définitivement l'ambassadeur de France qui depuis 1874, n'en était que le locataire.

Commencé par le cardinal Alexandre Farnèse (plus tard Paul III), sur les plans de Sangallo le jeune (1530), continué sous la direction de Michel-Ange, il fut achevé en 1580.

En 1875, l'école archéologique de Rome y a été établie au second étage. On y peut voir de belles fresques d'Augustin et Annibal Carrache.

## LA FOUDRE

### Ses victimes et ses caprices

A ce propos, M. Camille Flammarion publie dans le *Bulletin de la Société astronomique*, une étude statistique des plus curieuses sur les victimes de la foudre et ses caprices.

La foudre que les anciens, dans leur ignorance des lois de l'électricité, appelaient « le feu du ciel », a tué en France seulement, pendant le dix-neuvième siècle, plus de dix mille personnes.

La statistique de ces victimes est faite, chaque année, par le ministère de la justice. La moyenne annuelle est de 103,62.

Les années de maximum ont été 1832 (187 tués), 1874 (178), 1884 (174), 1868 (156), 1880 (147). Ce sont des années aux étés chauds et orageux, généralement remarquables par l'excellence de leurs vins.

Les années de minimum ont été 1843 (48), 1853 (50), 1860 (51), 1854 (52), 1851 (54), années froides.

Depuis 1854, on a pris soin, dans la statistique des foudroyés, de distinguer les sexes. Il résulte de cette distinction statistique que le sexe faible est beaucoup moins éprouvé que le sexe fort.

C'est ainsi que, depuis cette époque jusqu'à la fin du siècle, il y a eu 3,919 hommes tués pour 1,462 femmes.

Cette galanterie du tonnerre a été attribuée à plusieurs causes : nature de l'être vivant, électricité organique, vêtements, etc. Elle est due, sans doute, tout simplement, à ce qu'il y a moins de femmes que d'hommes exposés dans les travaux des champs, et à ce que la majorité des cas se produit à la campagne.

Bien que la surface de la France ne soit pas très étendue, la distribution des coups de foudre est loin d'être régulière sur toute cette surface.

Tandis que dans certaines contrées, il tonne peu ou presque jamais, il en est d'autres au contraire, les pays de montagnes surtout, où les orages sont très fréquents.

Les départements de la Manche, de l'Orne, du Calvados, de la Meuse, de Tarn-et-Garonne, de l'Eure, ne comptent qu'un très petit nombre de foudroyés, tandis que ceux du Puy-de-Dôme, de la Haute-Loire, de Saône-et-Loire, de l'Allier, de l'Ardèche, du Nord, de la Loire comptent leur victimes en grand nombre.

D'une part, il se forme plus d'orages dans les pays de montagnes que dans les pays de plaines. D'autre part, les cas de foudroiement sont d'autant plus nombreux qu'il y a plus d'individus exposés à les recevoir. Or, on remarque que ces cas sont extrêmement rares dans les habitations. Le département de la Seine, par exemple, n'est pas à l'abri des orages, quoiqu'il s'en forme moins dans la plaine de l'Île de France que dans les montagnes de l'Auvergne, dans les Alpes ou dans les Pyrénées. Mais ces accidents sont tout à fait exceptionnels. Quoique plusieurs orages éclatent par an à Paris, que la foudre frappe chaque fois des arbres, des édifices ou des maisons,